

BALADES LUDIQUES POUR PETITS ET GRANDS

Dangeau



LA CHARTE DU PETIT RANDONNEUR

Quand je me promène dans des
espaces naturels :

- je suis discret
- je reste sur les sentiers
- je respecte la nature
- j'emporte mes déchets avec
moi et les dépose dans une
poubelle
- je tiens mon chien en laisse



Office de Tourisme
du Bonnevalais

Rue Bas de l'Église
28800 BONNEVAL
09 63 60 34 33

accueil.ot@cdcdubonnevalais.fr
www.otdubonnevalais.com



Facile



2,6 km

1 h 30

Dangeau

Départ: Mairie

GPS: 48.20889N, 1.287742E

Carnet de route

Soyez vigilants avec vos enfants notamment sur les zones non piétonnes. Le parcours s'effectue sous votre entière responsabilité. La société Randoland et l'Office de Tourisme déclinent toute responsabilité en cas d'accident.

Commencer la balade devant la mairie et observer la façade du bâtiment école

1

En sortant du parking, prendre à gauche. Au croisement, traverser prudemment sur le passage piéton et prendre à droite la rue d'Illiers. Tourner sur la première à gauche (rue des Pinteries). Prendre ensuite à gauche le chemin piétonnier qui rejoint l'église. Entrer à l'intérieur (si l'église est fermée, prendre connaissance des réponses au bas de cette page) **2**

R ressortir de l'église et prendre à droite pour contourner l'église par le chemin. Se rendre devant le monument aux morts à l'arrière de l'église **3**

Se diriger vers le Relais de la Poste.

Sans traverser la rue, observer sa façade **4**

Traverser prudemment sur le passage piéton et emprunter la ruelle à gauche du Relais de la Poste. Aller jusqu'au pont qui enjambe l'Ozanne. Remarquer la tour **5**

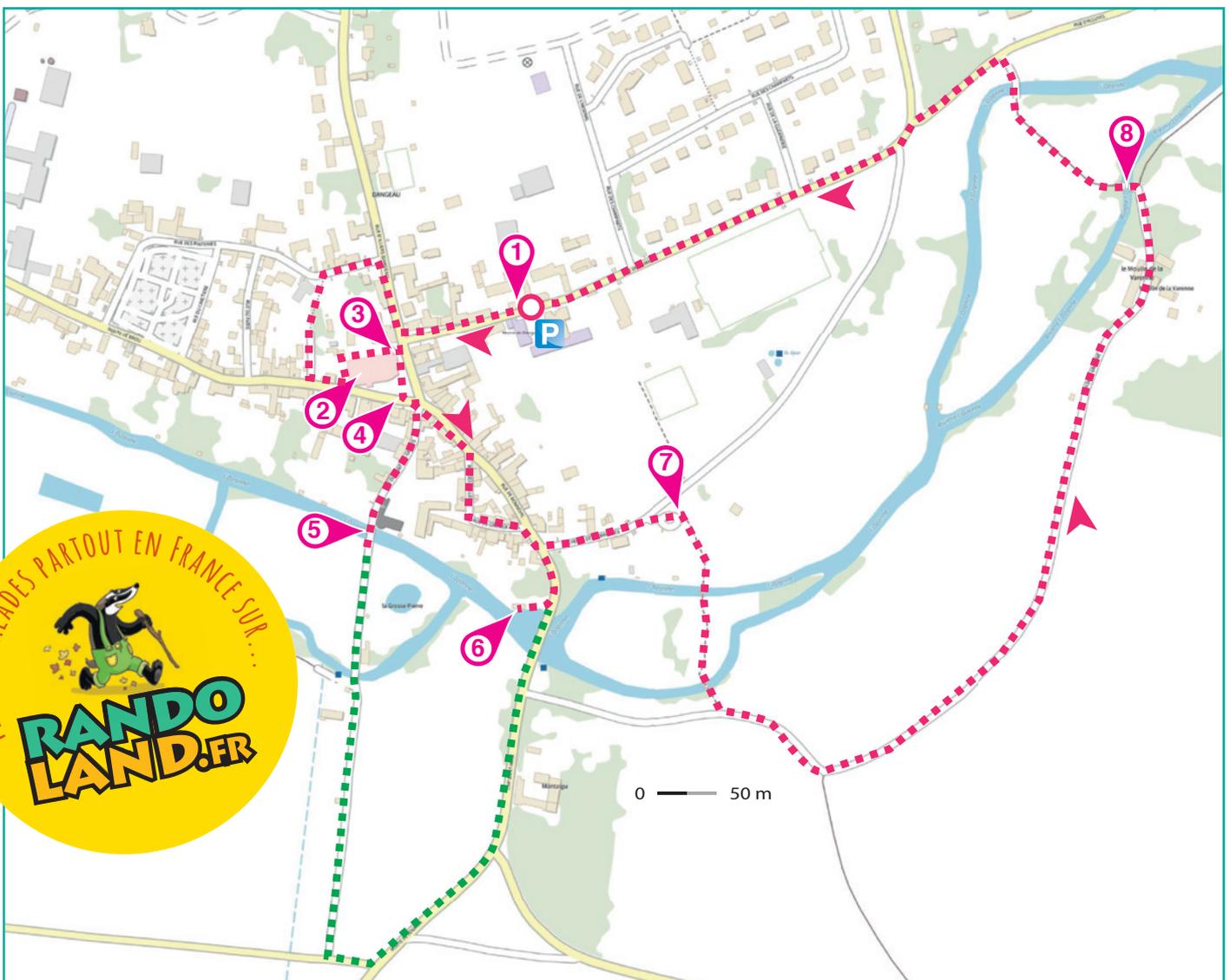
Si vous le souhaitez, vous pouvez suivre l'itinéraire noté en vert sur la carte ci-dessous. Attention, le passage sur la route départementale et le franchissement du pont sur l'Ozanne peuvent être dangereux avec les enfants.

Sinon, faites demi-tour puis prenez à droite au niveau du Relais de la Poste. Soyez prudents, le trottoir est très étroit. Prendre à droite la rue du Grenier à Sel. Continuer ensuite jusqu'au pont

sur l'Ozanne. Descendre à droite vers le lavoir **6**

faire demi-tour pour traverser sur le passage piéton et prendre en face le chemin des Communes. Prendre à droite vers les jeux de boules. S'arrêter devant le panneau des randonnées dangeolaises **7**

Poursuivre pour traverser l'Ozanne et déboucher sur une petite route. La prendre à gauche. Rester à gauche et continuer jusqu'au Moulin de la Varenne. Franchir la passerelle de la Varenne **8**. Continuer jusqu'à la route. Tourner à gauche et continuer tout droit jusqu'à la mairie.

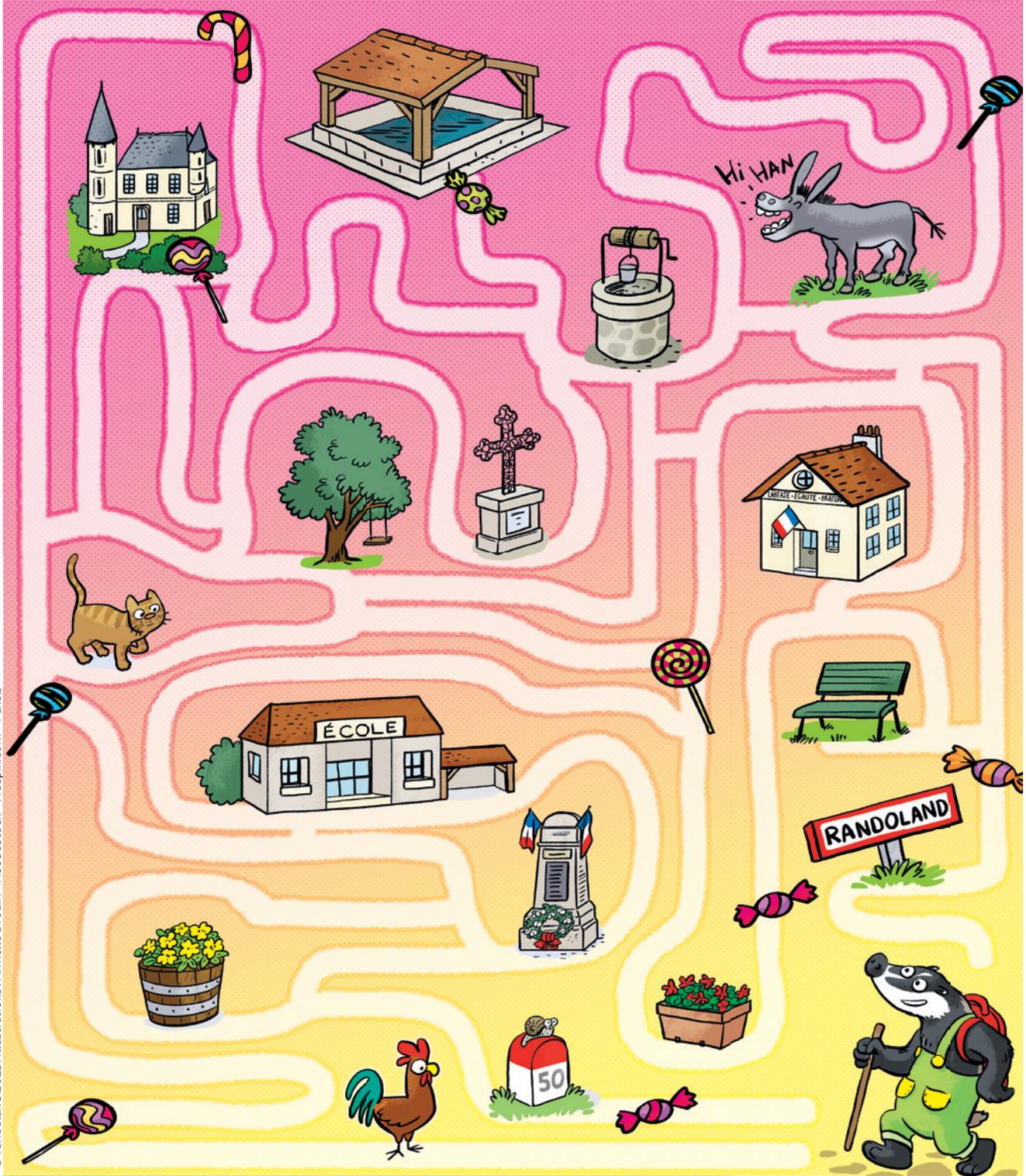


Réponses indice 2 si l'église est fermée : 4/6 ans : Ane - 7/9 ans : Mariage - + 10 ans : Ane



Dangeau

L'inspecteur Rando part en balade. Mais par où va-t-il passer ?
 Pour découvrir le chemin emprunté, réponds aux questions de la page suivante. Chaque réponse t'indiquera l'étape suivante de l'inspecteur Rando dans le labyrinthe. Attention, il ne doit jamais revenir sur ses pas et emprunte toujours le chemin le plus court entre chaque étape !
 Chaque fois qu'il trouvera une friandise sur sa route, colorie, dans l'ordre, un bonbon de la frise.
 En fin de parcours, note dans la case réponse le nombre de bonbons trouvés.



Tu peux te rendre à l'Office de Tourisme ou sur le site www.randoland.fr pour vérifier ta réponse (code énigme 2812701P).

© randoland 2023. Illustrations : Armelle Drouin - AdobeStock - Freepik.com - Pexels



Ta réponse

CETTE PAGE EST PROTÉGÉE. CETTE PAGE EST PROTÉGÉE.



Dangeau

POUR ACHETER LE FICHER NON PROTÉGÉ

CETTE PAGE EST PROTÉGÉE. CETTE PAGE EST PROTÉGÉE.

4 Le nuage

Quel nuage de chiffres te permet de reconstituer la date du 15 février par la façade ?

Tu vas découvrir la première étape de l'inspection par Rando.

1880

1886

1826



Quelle photo a été prise à cet endroit ?



CETTE PAGE EST PROTÉGÉE. CETTE PAGE EST PROTÉGÉE.

POUR ACHETER LE FICHER NON PROTÉGÉ, RENDEZ-VOUS

CETTE PAGE EST PROTÉGÉE. CETTE PAGE EST PROTÉGÉE.

LE FICHER NON PROTÉGÉ, RENDEZ-VOUS

CETTE PAGE EST PROTÉGÉE. CETTE PAGE EST PROTÉGÉE.

5 L'église

Quel animal est représenté sur le vitrail représentant le miracle eucharistique de St-Antoine de Padoue ?

6 Le pont sur L'Ozanne

Quelle est la première arche du pont la plus près de toi ?



CETTE PAGE EST PROTÉGÉE. CETTE PAGE EST PROTÉGÉE.

POUR ACHETER LE FICHER NON PROTÉGÉ, RENDEZ-VOUS SUR WWW

CETTE PAGE EST PROTÉGÉE. CETTE PAGE EST PROTÉGÉE.

PROTÉGÉ, RENDEZ-VOUS SUR WWW.RANDOLAND

3 Le monument aux morts

Quel objet n'a pas été représenté sur le monument aux morts ?

7 Les randonnées dangeolaises

Quel chronomètre affiche le temps indiqué pour le circuit n° 2 ?



CETTE PAGE EST PROTÉGÉE. CETTE PAGE EST PROTÉGÉE.

RENDEZ-VOUS SUR WWW.RANDOLAND.FR

CETTE PAGE EST PROTÉGÉE. CETTE PAGE EST PROTÉGÉE.

RENDEZ-VOUS SUR WWW.RANDOLAND.FR

CETTE PAGE EST PROTÉGÉE. CETTE PAGE EST PROTÉGÉE.

2 Le dessin de la page

Quel dessin représente les pans de bois à gauche de la façade ?

8 La passerelle de la Varenne

Combien de poteaux soutiennent la bannière métallique de la passerelle. Compte les poteaux de la passerelle ?



POUR ACHETER LE FICHER NON PROTÉGÉ, RENDEZ-VOUS SUR WWW.RANDOLAND.FR

CETTE PAGE EST PROTÉGÉE. CETTE PAGE EST PROTÉGÉE.

POUR ACHETER LE FICHER NON PROTÉGÉ, RENDEZ-VOUS SUR WWW.RANDOLAND.FR



CETTE PAGE EST PROTÉGÉE. CETTE PAGE EST PROTÉGÉE.



ÉNIGME

De nombreux pêcheurs profitent des eaux poissonneuses de l'Ozanne. Les anciens moulins, qui jalonnent l'ensemble des parcours de pêche permettent à cette rivière d'alterner, grands fonds où l'on peut pêcher sandres et brochets, et courants, derrière les vannages où séjournent notamment de belles perches. Dernièrement, le garde-pêche est intervenu préventivement auprès d'un jeune pêcheur pour lui expliquer l'intérêt de la pratique "No kill": non seulement les pêcheurs relâchent leurs prises, mais ils tentent de le faire dans les meilleures conditions possibles, afin que le poisson ne soit pas blessé. Ils utilisent en général des hameçons étudiés pour ne pas abîmer la bouche du poisson.

À cet effet, le garde-pêche a offert au jeune pêcheur des hameçons sans ardillon.

Retrouve le prénom de ce jeune pêcheur qui vient de découvrir l'intérêt de la pratique "No kill" (ce qui signifie Ne pas tuer, en anglais).



Tu disposes du plan ci-dessous. À l'emplacement des pastilles numérotées, lis les indications qui te permettront de résoudre l'énigme principale.

À la fin de ta balade, rends-toi à l'Office de Tourisme ou sur le site randoland.fr pour vérifier ta réponse.





Dangeau

ÉNIGME

En vacances, Camille aime profiter des grands espaces. On lui a donc conseillé de se promener autour de Dangeau et de surtout emporter son appareil photo. Pourquoi ? Pour elle qui aime immortaliser les somptueux paysages, c'est un endroit rêvé et en plus, si elle a un peu de chance, peut-être photographiera-t-elle des oiseaux, nombreux autour de la rivière, l'Ozanne.

Alors qu'elle s'apprête à rentrer de sa balade, un oiseau se pose à quelques mètres d'elle. Elle n'a même pas le temps de dégainer son appareil que l'oiseau s'envole déjà. À défaut de l'avoir en photo, cet instant est tout de même fixé à jamais dans sa mémoire.

Découvre avec l'inspecteur Rando le nom de l'oiseau que Camille a vu !



LISTE DES OISEAUX : ENVERGURE, POIDS ET FAMILLE

ALOUETTE LULU



Taille : 15 cm
Poids : 26 à 35 g
Famille : alaudidés

MERLEBLEU



Taille : 23 cm
Poids : 37 à 54 g
Famille : muscipidés

PIC ÉPEICHETTE



Taille : 16 cm
Poids : 18 à 22 g
Famille : picidés

BALBUZARD PÊCHEUR



Taille : 58 cm
Poids : 1200 à 2050 g
Famille : pandionidés

FAUCON



Taille : 36 cm
Poids : 140 à 340 g
Famille : falconidés

FAUVETTE ORPHÉE



Taille : 15 cm
Poids : 20 à 27 g
Famille : sylviidés

HUPPE FASCIEE



Taille : 32 cm
Poids : 55 à 80 g
Famille : upupidés

ROLLIER D'EUROPE

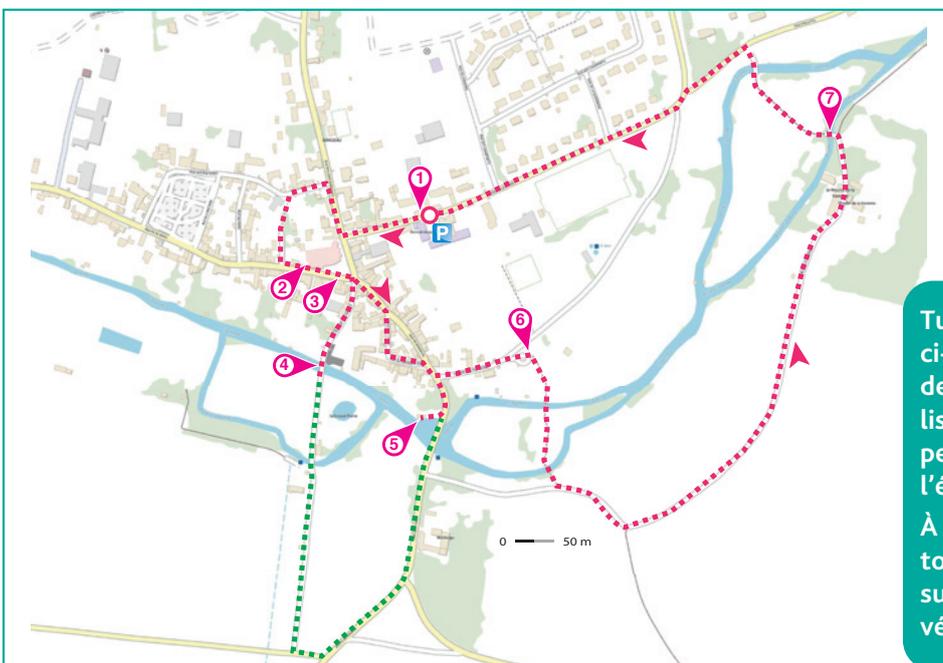


Taille : 32 cm
Poids : 110 à 155 g
Famille : coraciidés

MARTIN-PÊCHEUR D'EUROPE



Taille : 16 cm
Poids : 30 à 45 g
Famille : alcénidés



Tu disposes du plan ci-contre. À l'emplacement des pastilles numérotées, lis les indications qui te permettront de résoudre l'énigme principale. À la fin de ta balade, rends-toi à l'Office de Tourisme ou sur le site randoland.fr pour vérifier ta réponse.



